



COMMUNIQUÉ
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ANNÉE 2023
MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA

Le conseil de la municipalité de Kamouraska a adopté le 19 décembre dernier, les prévisions budgétaires pour l'année 2023 et il est autorisé à faire les dépenses suivantes pour la même année financière et à approprier les sommes nécessaires, à savoir :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

| | |
|-----------------------------------------|---------------------|
| Administration générale | 446 611 \$ |
| Sécurité publique | 265 666 \$ |
| Transport | 601 401 \$ |
| Hygiène du milieu | 587 987 \$ |
| Santé & Bien-être (Logement social) | 34 400 \$ |
| Aménagement, urbanisme et développement | 136 554 \$ |
| Loisirs et culture | 235 375 \$ |
| Frais de financement | 54 082 \$ |
| Autres frais de financement | 2 800 \$ |
| SOUS-TOTAL : | 2 364 876 \$ |

Prendre note que, selon les modifications aux PCGR (principes comptables généralement reconnus), à compter de l'exercice 2010, les amortissements d'immobilisations sont inclus comme «charges» aux dépenses de fonctionnement. Le montant inclut aux dépenses est de : 467 642 \$ qui vient s'équilibrer à la rubrique «Immobilisations -amortissement».

**EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT
AVANT CONCILIATION À DES FINS FISCALES**

**CONCILIATION À DES FINS FISCALES
IMMOBILISATIONS**

AMORTISSEMENT (467 642) \$

FINANCEMENT

REMBOURSEMENT DE LA DETTE A LONG TERME 136 702 \$

AFFECTATIONS
DÉPENSE D'INVESTISSEMENT 181 000 \$
APPROPRIATION DU SURPLUS CUMULÉ AFFECTÉ (243 723) \$

Pour payer les dépenses mentionnées ci-dessus, le conseil prévoit les recettes suivantes :

REVENUS :

| | |
|-------------------------------|---------------------|
| Taxes | 1 590 150 \$ |
| Païement tenant lieu de taxes | 11 450 \$ |
| Transferts | 305 043 \$ |
| Services rendus | 19 070 \$ |
| Imposition des droits | 35 500 \$ |
| Intérêts | 9 500 \$ |
| Autres revenus | 500 \$ |
| TOTAL DES REVENUS : | 1 971 213 \$ |

Ces prévisions budgétaires ont été adoptées conformément à la Loi.

Fait et adopté à Kamouraska, ce dix-neuvième jour de décembre 2022.

D'autre part, la municipalité a adopté son plan triennal d'immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025 qui prévoit pour la prochaine année des investissements en immobilisations d'un montant de : 181 000,00 \$ dont voici les détails :

ANNÉE 2023

PROJET 2023-03

Construction d'un réservoir-incendie : 161 000.00 \$
(Rang de la Haute-Ville)

PROJET 2023-08

Remplacement luminaires : 10 000.00 \$

PROJET 2023-09

Colonnes Morris : 10 000.00 \$

TOTAL POUR L'ANNÉE 2023 : 181 000.00 \$



ANNÉE 2024 :

PROJET 2024-01

Achat d'équipement de bureau : 5 000.00 \$

PROJET 2024-02

Construction d'un réservoir-incendie (Village ouest) : 250 000.00 \$

PROJET 2024-03

Réfection de chemins municipaux : (Route du Pain-de-Sucre) 760 000.00 \$

PROJET 2024-04

Projet d'agrandissement du garage municipal : 80 000.00 \$

PROJET 2024-05

Achat d'une camionnette : 20 000.00 \$

PROJET 2023-08

Remplacement luminaires : 10 000.00 \$

TOTAL POUR L'ANNÉE 2024 : 1 125 000.00 \$

ANNÉE 2025 :

PROJET 2024-01

Achat d'équipement de bureau : 5 000.00 \$

PROJET 2024-03

Réfection de chemins municipaux : (Chemin des Quatorze-Arpents & Rang de l'Embaras) 1 100 000.00 \$

PROJET 2025-01

Réfection du muret (Avenue Leblanc) 265 000.00 \$

TOTAL POUR L'ANNÉE 2025 : 1 370 000.00 \$

TOTAL DES DÉPENSES PRÉVUES : 2 676 000.00 \$ (pour les trois années)

PRENDRE NOTE QUE, POUR LES ANNÉES 2024 ET 2025, LES IMMOBILISATIONS PROJETÉES SONT SUJETTES À CHANGEMENT SELON LES PROJETS QUI SERONT PRIORISÉS PAR LES MEMBRES DU CONSEIL.

Pour plus de détails, contacter le bureau municipal au 492-6523, poste 221.

SOURCE : Mychelle Lévesque, directrice générale & greffière-trésorière
Le 19 décembre 2022

